

DLP 16-5-86054527

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

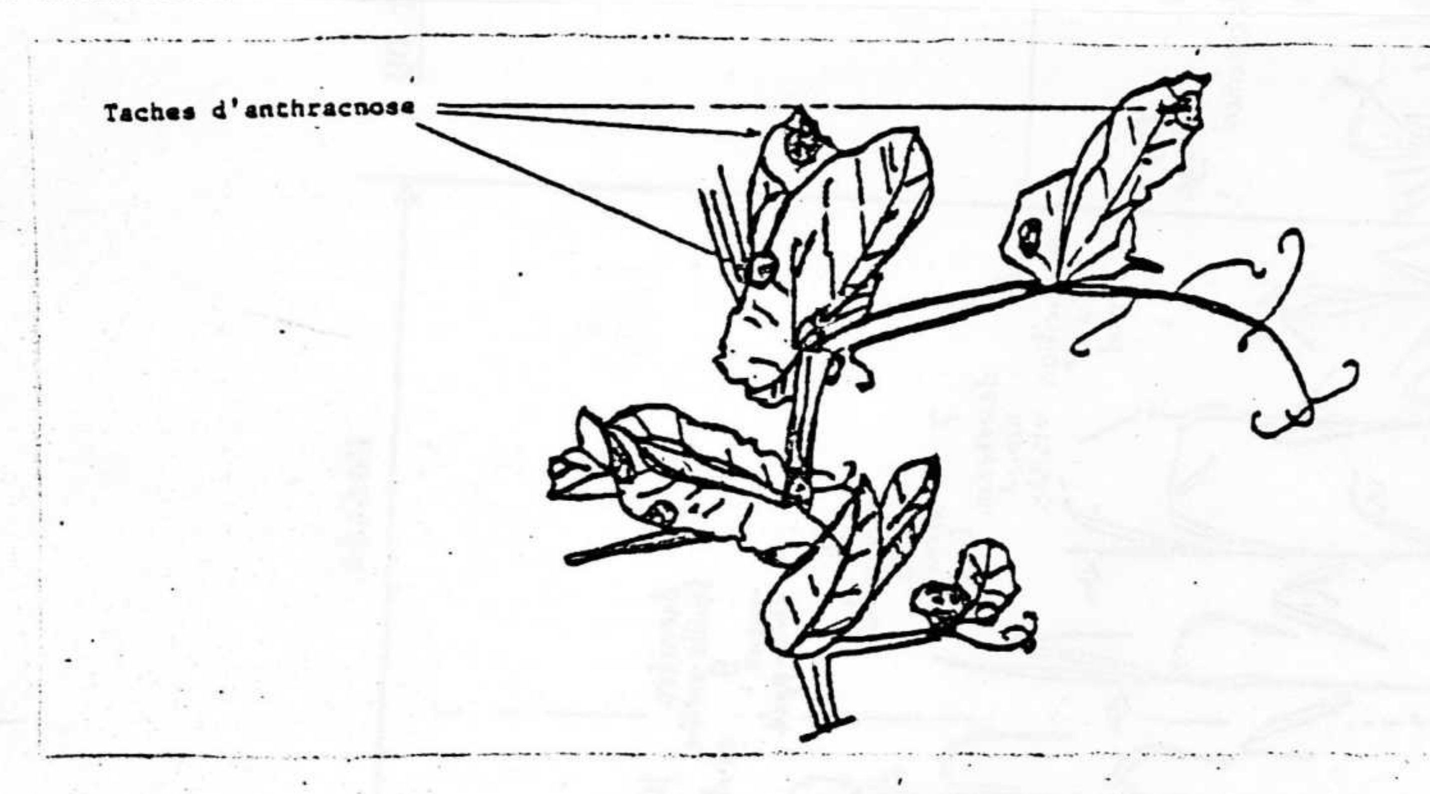
3) Lauragais

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 1 du 17 Avril 1986

POIS PROTEAGINEUX : ANTHRACNOSE :

Vous devez assurer la protection de vos cultures de pois dès réception du présent bulletin pour les cultures les plus avancées. Toutes les parcelles devront être traitées avant la floraison.



Traitez avec Peltar à raison de 4 Kgs/Ha.
Volume de traitement conseillé 400 l/Ha

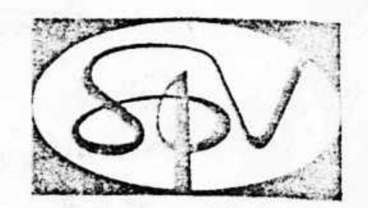
CEREALES :

Nous avons observé 35 parcelles.
Stade des cultures de 3 à 6 - Stade moyen 5 - 6
Pas de maladie du pied, si ce n'est un peu de fusariose mais superficielle.
Pas de maladie du feuillage, Septoria Tritici a été notée dans la région de BRAM, mais à des niveaux très faible en fréquence et en intensité.
Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.
Surveillez toutefois vos cultures.

MAIS : Nous vous tiendrons au courant des résultats de nos piégeages (Sésamies) et des sorties pour la Pyrale (élevage).

(Tirage du 17 Avril 1986 - 1 600 exemplaires)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC - ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

STADE DE DEVELOPPEMENT DU BLE

ECHELLE DE FEEKES

D'après E.C. Largo

Epi
F1
F2
F3.
Base

Tallage
Montée
Epiaison
Maturation

1 une feuille
2 début tallage
3 avant redressement
4 redressement
5 fin tallage
6 apparition du 1er noeud
7 deuxième noeud visible
8 apparition de la dernière feuille
9 dernière feuille entièrement développée
10 gonflement
10.1 début épiaison
10.5 floraison
11.1 stade laiteux
11.2 stade pâteux
11.3 maturité

Le CALIRUS (bénodanil) s'est montré au cours de nos essais peu satisfaisant et phytotoxique sur plusieurs variétés.

Tableau des doses utilisées au cours des essais.

spécialités commerciales	matières actives	firmes	doses de produit/hl
Plantvax puis Dithane M 45 puis Funginex	oxycarboxine mancozèbe triforine	La Quinoléine La Quinoléine Sovilo	0,250 l 200 g 0,15 l
Tilt 125	propiconazole	Ciba-Geigy	0,1 l
Calirus	bénodanil	B.A.S.F.	400 g
Baycor 300 EC	bitertanol	Bayer	0,15 l
Bayfidan	triadiménol	Bayer	0,08 l

FEU BACTERIEN :

Rappel relatif à l'interdiction de certains végétaux fruitiers et d'ornements.

L'attention des pépiniéristes et particuliers est de nouveau attirée sur l'interdiction formelle de commercialiser, acheter et planter, à partir du 1er juillet, les végétaux suivants :

Aubépine (Crataegus L.) **toutes espèces et cultivars**

Cotoneaster les espèces **C. bullatus) C. salicifolius) C. watererii) C. congestus)** tous leurs cultivars

le cultivar Coral beauty de l'espèce Cotoneaster dammeri

Pyracantha l'espèce Atalantoïdes (Gibsii)

Poiriers (Pyrus), **les cultivars Durondeau et Passe crassane**

P 8

En dehors des maladies (Coryneum ou Seiridium, Monochaetia), des insectes (pucerons) dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs la présence de miellat avec fourmis peut être indicatrice de dépôts de cochenilles dont les larves (sans bouclier ou carapace) migrent sur les sommets des branches. Après une première application déjà recommandée, effectuer, éventuellement, une deuxième pulvérisation à base de méthidathion (ULTRACIDE 20).

ACARIENS :

Ces petits ravageurs - inférieurs à 1mm - ont quatre paires de pattes à l'état adulte. On les rencontre sur cyprès, pins, ifs, genévriers, épicéas etc... L'espèce la plus fréquente est Oligonychus unungis, la femelle (0,4mm) est d'un brun verdâtre alors que le mâle est plus petit. L'emploi d'une loupe permet d'observer leur pullulation en période chaude, de juillet à septembre. Utiliser des spécialités à base de dicofol, oxydéméton méthyl, diméthoate.

MALADIES DU LAURIER-CERISE (LAURO CERASUS) :

Le cultivar "rotondifolia" est plus sensible que la variété caucasica à l'oïdium perforant qui crispe le feuillage et provoque de petits trous. On peut observer également d'autres taches dues à un champignon (Coryneum bejerinckii ou criblure). Ces deux affections sont quelquefois difficilement différenciables. A l'origine, les taches de Coryneum de 2 à 5 mm de diamètre, sont marron foncé, cernées d'un liseré rouge violacé. Les tissus lésés se nécrosent et le limbe apparaît criblé de trous qui peuvent confluer. Le cultivar Ottoluyken est le plus sensible. Sa culture en conteneur est à déconseiller.

Sur oïdium, utiliser : bupiramate 37,5 g m.a./hl (nombreuses spécialités) ou le fénarimol 5 g m.a./hl (nombreuses spécialités).

Au printemps et à l'automne et en période de croissance après une taille éventuelle, sur le Coryneum, employer : thirame 200 g ma/hl (nombreuses spécialités), mancozèbe 280 g ma/hl (nombreuses spéc.), captane 160 g ma/hl (nombreuses spéc.).

Pour lutter contre les deux maladies des mélanges au moment de l'emploi sont possibles .

A éviter les excès d'azote, et les sols trop humides.

ROUILLE BLANCHE DU CHRYSANTHEME :

Nous nous sommes déjà entretenus de cette grave maladie due à un champignon, basidiomycète (Puccinia horiana). Les relèvements de température suivis d'arrosages ou de bassinages augmentent les risques de contaminations.

Les manifestations se présentent sous forme de pustules blanchâtres à la face inférieure des feuilles, groupées et le plus souvent associées à des déformations du limbe.

La lutte doit être avant tout préventive, avec alternance des différentes matières actives : triforine 0,15 ml/hl en alternance avec mancozèbe à la dose de 160 g ma/hl à la cadence d'un traitement tous les 8 jours.

En ce qui concerne la lutte légèrement curative (dès l'apparition des premières pustules) trois produits se sont montrés relativement efficaces : TILT 125, BAYFIDAN, BAYCOR 300 EC, le Tilt 125 pouvant être phytotoxique sur certains cultivars.

L'alternance des produits est absolument nécessaire pour éviter l'apparition de rouilles résistantes. Le PLANTVAX (oxycarboxine) est à déconseiller en traitement curatif, car il durcit les épidermes des plantes. Il peut être employé en alternance avec triforine et mancozèbe (un traitement sur trois).

3. Appliquer ces mesures

Mesures réglementaires :

Ces mesures sont définies par arrêté du 24-12-84 (*Journal officiel* des 31-12-84 et 2-2-85).

- Il est interdit de multiplier, commercialiser et planter sur l'ensemble du territoire, les végétaux suivants :

Aubépine *(Crataegus)*, toutes espèces et cultivars.

Cotoneaster : bullatus, salicifolius, × watereri, congestus et tous leurs cultivars; *dammeri* 'Coral Beauty'.

Pyracantha atalantioides (= Gibbsii).

Poirier *(Pyrus)* : Durondeau (= de Tongres) et Passe-Crassane.

- Une réglementation particulière est instaurée dans les zones où existe un foyer de Feu Bactérien. Se renseigner auprès du SPV.

Mesures techniques :

- Diversifier les plantations en faisant appel à d'autres plantes ornementales.
- Surveiller surtout les plantes sensibles nouvellement introduites.
- Apporter une fumure modérée et équilibrée; éviter les arrosages excessifs, l'arrosage par aspersion.
- Eliminer tout symptôme, après confirmation par le SPV, en coupant et brûlant; tailler largement en dessous du symptôme (au moins 50 cm pour un poirier); brûler les plantes trop atteintes ou les jeunes plants contaminés.
- Lors de la taille, désinfecter les outils entre deux plantes, par trempage (alcool à brûler, eau de Javel...).
- Si possible, tailler les aubépines avant floraison.
- Sur *Cotoneaster* et *Pyracantha*, des traitements cupriques (50 g m.a./hl) appliqués tous les 15 jours pendant les périodes critiques présentent une certaine efficacité.

P9

SERVICES RÉGIONAUX DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

PAYS DE LA LOIRE
10, rue Le Nôtre, 49044 Angers Cedex.
Tél. 41.36.16.55.

BOURGOGNE
Zone Industrielle Nord, B.P. 194, 21206 Beaune Cedex.
Tél. 80.22.19.38.

FRANCHE-COMTÉ
52, rue de Dôle, 25000 Besançon.
Tél. 81.52.37.00.

AQUITAINE
Chemin d'Artigues-Cenon, 33150 Cenon.
Tél. 56.86.22.75.

BASSE-NORMANDIE
69, rue Marie-Curie, 14200 Hérouville-Saint-Clair.
Tél. 31.93.03.47.

AUVERGNE
R.N. 89, Marmilhat, 63370 Lempdes.
Tél. 73.92.42.50.

NORD - PAS-DE-CALAIS
Cité Administrative, 59048 Lille Cedex.
Tél. 20.52.00.25.

PICARDIE
56, rue Jules-Barni, 80040 Amiens Cedex.
Tél. 22.92.51.27.

LIMOUSIN
19, boulevard de la Corderie, 87000 Limoges.
Tél. 55.32.13.80.

RHONE-ALPES
55, rue Mazenod, 69426 Lyon Cedex 3.
Tél. 78.95.48.48.

PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR ET CORSE
24, rue Edouard-Delanglade, 13006 Marseille.
Té. 91.37.24.13.

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture, bâtiment 5, place Chaptal, 34076 Montpellier Cedex. Tél. 67.92.41.42.

CENTRE
93, rue du Curambourg, B.P. 210.
45403 Fleury-les-Aubrais Cedex. Tél. 38.86.36.24.

ILE-DE-FRANCE
47, rue Paul-Doumer, 93105 Montreuil-sous-Bois Cedex.
Tél. 42.87.76.71.

POITOU-CHARENTES
13, route de la Forêt, Biard, 86000 Poitiers.
Tél. 49.58.39.02.

CHAMPAGNE-ARDENNES
62, avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex. Tél. 26.09.06.43.

BRETAGNE
280, rue de Fougères, 35000 Rennes,
Tél. 99.36.01.74.

HAUTE-NORMANDIE
10, boulevard Emile-Duchemin, 76000 Rouen.
Tél. 35.70.09.09.

ALSACE
Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital-Militaire, 67084 Strasbourg Cedex. Tél. 88.36.24.87.

LORRAINE
Cité Administrative, 45, rue Sainte-Catherine, 54043 Nancy Cedex. Tél. 83.37.26.45.

MIDI-PYRENEES
Rue Saint-Jean-Prolongée, B.P. 19, 31131 Balma Cedex.
Tél. 61.24.06.51.

Avril 86

centre impression limoges

LE FEU BACTERIEN

Erwinia amylovora



Comment limiter son extension en pépinières, jardins et espaces verts

SPV - INRA
ACTA - CNIH - CTIFL - FNPHP

1. Connaître ses exigences...

- **Plantes sensibles :**

Aubépine *(Crataegus)*, buisson ardent *(Pyracantha)*, cognassier du Japon *(Chaenomeles)*, *Cotoneaster*, sorbier *(Sorbus)* excepté *S. intermedia*, *Stranvaesia*, ainsi que cognassier *(Cydonia)*, poirier *(Pyrus)* et pommier *(Malus)* sont des plantes hôtes; mais il existe des différences de sensibilité selon les espèces et les cultivars.

Attention! Parmi les autres Rosacées, potentilles, prunus, rosiers, spirées... ne sont pas attaqués.

- **Périodes critiques :**

Floraison et croissance des pousses.

- **Conditions climatiques :**

  - Température élevée pendant la floraison.
  - Eté pluvieux, périodes orageuses, grêle.

et les modes de dissémination

- La pluie, le vent et l'irrigation par aspersion.
- Les oiseaux, les insectes dont les pollinisateurs.
- L'homme : taille, interventions culturales.
- Le transport des plants contaminés. En hiver, toutes les parties atteintes assurent la conservation de la bactérie.

Pour en savoir plus, consultez la brochure
« Le Feu bactérien en arboriculture fruitière et ornementale »
(INRA-CTIFL, Paris, 1983, 59 p.)

Commandes : CTIFL, 22, rue Bergère, Paris-9e.

2. Observer régulièrement les plantes sensibles



Attaque sur fleurs *(C. salicifolius)* : les parties atteintes brunissent et se dessèchent. (Photo SPV, Angers.)



A partir d'une contamination sur jeune pousse *(C. frigidus)*, l'infection se propage vers le centre de l'arbuste. La pousse peut se recourber en crosse. (Photo SPV, Angers.)



Symptômes sur feuilles de *Pyracantha atalantioides* (1 : face supérieure; 2 : face inférieure). (Photo SPV, Angers.)



Les organes attaqués peuvent se couvrir de gouttes d'exsudat bactérien collant. (Photo I.N.R.A., Angers.)
Sous l'écorce, les tissus récemment atteints sont striés de brun rougeâtre. Des chancres peuvent se former. (Photo SPV, Angers.)

Seule, la production d'exsudat est typique de la maladie. Les autres symptômes ne sont pas spécifiques, des confusions sont possibles.

En présence de cas suspects, s'adresser au Service Régional de la Protection des Végétaux.